

PREFET DU VAL-DE-MARNE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France

Service Police de l'Eau

Cellule Paris Proche
Couronne

10 rue Crillon
75194 PARIS cedex 04

Nos réf. : 75 2012 00106

Vos réf. : Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

Affaire suivie par : Claire MAYET

claire.mayet@developpement-durable.gouv.fr

Ligne directe : 01 71 28 46 91

Courriel : spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 25 janvier 2013

Le chef du Service Police de l'Eau

à

SALAMANDRE chez SIRIUS

30 rue de la Boétie

75008 Paris

A l'attention de Monsieur Frédéric LEFEBVRE

Avec accusé de réception

Objet : Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau : aménagement de l'éco-parc Sucy Ouest à Sucy-en-Brie (94)

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement, relatif à l'opération citée en objet, un récépissé vous a été délivré en date du 8 novembre 2012.

Des observations sur la régularité du dossier ont été formulées par courrier du 26 décembre 2012.

Ayant reçu de votre part les éléments demandés le 14 janvier 2013, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.

Un dossier de déclaration, une copie du récépissé et de ce courrier sont adressés dès à présent à la mairie de Sucy-en-Brie où cette opération doit être réalisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef du Service Police de l'Eau



Fabien ESCULIER



Certificat A1607
Champ de certification
disponible sur demande